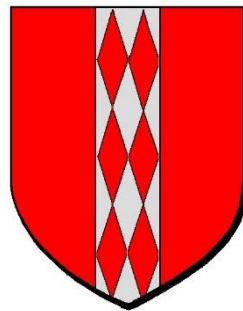


# COMPTE-RENDU D'ACTION

## COMMUNE DE NEVIAN



# TRAVAUX D'ELAGAGE ET DE DEBROUSSAILLAGE AU LIEU-DIT « BASSIN DE L'EAU »



# SOMMAIRE

<b>DOSSIER ADMINISTRATIF .....</b>	<b>1</b>
Convention .....	1
Contexte du projet .....	2
Situation géographique .....	3
Historique .....	4
<b>TRAVAUX RÉALISÉS .....</b>	<b>5</b>
Débroussaillage et élagage .....	5
Travaux terminés .....	6
<b>INAUGURATION .....</b>	<b>7</b>
<b>LEXIQUE.....</b>	<b>8</b>



# DOSSIER ADMINISTRATIF

## Convention

**CONVENTION D'ACTION CHANTIER D'INSERTION**  
XXXXXX

**ENTRE**  
L'Association I.D.E.A.L. Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral  
Site 9 rue Nicolas Leblanc - 11100 - NARBONNE, nommée IDEAL,  
Représentée par son Directeur, Monsieur Michel DOUBIS,  
N° SIRET : 998 254 367 00053

**ET**  
La commune de Néviau, représentée par Mme VERGNES Magali, Maire

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

**PRÉAMBULE :**

Dans le cadre de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et sur le territoire de ses collectivités locales adhérentes, l'association I.D.E.A.L. établit un partenariat local avec la commune de Néviau qui accepte de fournir un support pédagogique à un chantier d'insertion. Ce support est propriété de ladite commune.

IDEAL a pour objectif de conduire à un emploi stable et durable ou une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en difficulté d'insertion, parents isolés, personnes handicapées) en leur proposant un support d'insertion.

La commune de Néviau atteste que les travaux à réaliser n'auraient pas été faits en dehors de cette action d'insertion et qu'il n'y a donc pas de concurrence déloyale avec le secteur marchand.

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût de l'action à réaliser, dénommée « Chantier d'insertion » « débroussaillage du lieu-dit Bassin de l'eau » et les modalités de la participation de la commune de Néviau à ce projet.

Il s'agit de définir les termes de la mise en œuvre du chantier d'insertion qui est réalisé par l'association I.D.E.A.L.

IDEAL - Initiatives Développement Emploi Aude Littoral  
Parc d'Activités de La Coupe  
9 rue Nicolas Leblanc  
11100 Narbonne  
Tél. : 04 68 42 45 27 - Fax : 04 68 42 77 75  
www.ideal-asso.eu

Cette action est une étape de mise en situation de travail pour les salariés polyvalents d'IDEAL.

**ARTICLE 2 : CONTENU TECHNIQUE DE L'ACTION**

Le chantier d'insertion consiste à effectuer des travaux d'élagage et de débroussaillage sur une zone naturelle ou lieu-dit « Bassin de l'eau » (voir carte de localisation jointe).

**ARTICLE 3 : MAÎTRISE D'OUVRAGE**

La commune de Néviau est maître d'ouvrage de l'opération. Elle assure la Maîtrise d'œuvre au travers de ses services techniques.

L'association I.D.E.A.L. est responsable de la réalisation du projet et perçoit les financements du Grand Narbonne, du Département de l'Aude, de l'État, du FSE et de la commune de Néviau.

**ARTICLE 4 : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE**

La commune de Néviau participe à l'action suivant les modalités suivantes :

- Elle prend en charge l'achat et l'approvisionnement de l'ensemble des matériaux nécessaires au chantier.
- Elle met à disposition d'IDEAL un local sécurisé, à proximité immédiate de chaque chantier, pourvu de sanitaires conformément à l'article R 4228.5 du code du travail, pour permettre aux salariés de revêtir leurs tenues de chantier, de se restaurer le midi, et de stocker le petit matériel de chantier.
- Elle met à disposition ou loue le gros matériel (tractoche, camion benne, compacteur...) si nécessaire à la réalisation du chantier.

L'association I.D.E.A.L. met en œuvre l'action suivant les modalités suivantes :

- est l'employeur des salariés en contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
- assure l'encadrement technique et le respect des règles de sécurité du chantier,
- fournit le petit matériel de chantier - élagueuse, débroussailluse...

Des réunions de chantiers seront organisées de façon régulière avec la collectivité support du chantier en présence d'un représentant d'IDEAL.

**ARTICLE 5 : PÉRIODE D'INTERVENTION**

L'association I.D.E.A.L. conduira le chantier de façon ponctuelle sur la période allant du 01 mai 2016 au 30 novembre 2016. Cette période pourra être renouvelée sur décision du CDIAE de l'Aude.

IDEAL - Initiatives Développement Emploi Aude Littoral  
Parc d'Activités de La Coupe  
9 rue Nicolas Leblanc  
11100 Narbonne  
Tél. : 04 68 42 45 27 - Fax : 04 68 42 77 75  
www.ideal-asso.eu

**ARTICLE 6 : PARTICIPATION FINANCIÈRE**

La commune de XXXXX participera au financement de l'action sur les bases suivantes :

- Pas de participation financière prévue sauf dispositions prévues à l'article 4.

**ARTICLE 7 :**

La présente convention constitue un acte administratif. Tout contentieux, non préalablement réglé à l'amiable et faisant l'objet d'une requête, relève de la compétence du tribunal Administratif de MONTPELLIER.

**ARTICLE 8 : COMMUNICATION**

L'action régie par la présente convention ne pourra avoir lieu sans la participation financière de l'Europe via le Fonds Social Européen, de l'État via l'U11 13 de la Direction du Département de l'Aude, et de la Communauté d'Agglomération « Le Grand Narbonne » (plus, le cas échéant la commune, ERDF, SMCF ou autre partenaire concerné par l'action).

Toute communication relative à ce chantier devra donc à minima citer les financeurs et si possible intégrer leurs logos.

IDEAL fournit à la commune de Néviau la maquette du communiqué de presse inhérent à cette action.

Fait en 2 exemplaires originaux, le 7/7/2016

Michel DOUBIS, Directeur de l'Association I.D.E.A.L.  
Magali VERGNES, Maire de Néviau

[Cachet, signature et parapheur chaque page 5/9]

IDEAL - Initiatives Développement Emploi Aude Littoral  
Parc d'Activités de La Coupe  
9 rue Nicolas Leblanc  
11100 Narbonne  
Tél. : 04 68 42 45 27 - Fax : 04 68 42 77 75  
www.ideal-asso.eu



## Contexte du projet



La commune de Névian a souhaité entretenir une zone naturelle au lieu-dit « bassin de l'eau » et ainsi réaliser des travaux de débroussaillage et d'élagage.

La Mairie de Névian a donc sollicité l'intervention d'IDEAL afin de réaliser ces travaux. Dans le cadre d'une convention entre la Mairie de Névian et IDEAL, une équipe de l'association encadrée par Jean Marie PLUNIAN a entrepris la réalisation de ce projet.



## Situation géographique



Google Map

**Coordonnée GPS :**

Latitude : 43.216150 N - Longitude : 2.899170 E

IDEAL – Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral - Parc d'Activités de La Coupe - 9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne  
Tél. : 04 68 42 45 27 - Fax : 04 68 41 77 75 - www.ideal-asso.eu





## Historique

Névian est un petit village de l'Aude.

Sa population est d'un peu plus de 1300 habitants.

Situé à l'ouest et légèrement au nord de Narbonne, il est posé dans la plaine de la Narbonnaise, dans un territoire composé de petits villages vigneronnes espacés de deux à trois kilomètres les uns des autres.

Névian se trouve à proximité de la rive droite de l'Orbieu ; rivière paisible, hormis lors de trop fortes précipitations décennales qui occasionnent parfois des débordements.

Le confluent avec l'Aude se trouve à moins de trois kilomètres.

Les villages alentours sont reliés entre eux par des chemins vicinaux nécessaires à l'exploitation de la vigne, et qui constituent de multiples possibilités de ballades à pieds ou en bicyclette.

Comme en témoigne son parc éolien composé de 21 aérogénérateurs, l'un des plus importants de France, Névian est situé dans un couloir éolien qui lui assure un temps souvent sec et un ciel dégagé avec une faible influence des vents marins.





# TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux ont démarré le 10 mai 2016.

## Débroussaillage et élagage

✚ Débroussaillage de la parcelle.



✚ Cette opération a été réalisée à l'aide d'une débroussailleuse.

✚ Elagage\* des branches à l'aide d'une tronçonneuse



✚ Nettoyage du terrain après élagage et mise en tas du bois débité.

\* : Cf. lexique en fin de document





## Travaux terminés







# INAUGURATION



## Invitation

M. Jaques BASCOU, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne

Mme. Magali VERGNES, Maire de Névian

M. Pierre SOURGNES, Président d'IDEAL

vous convient à l'inauguration :

**Chantier du bassin de l'eau réalisé par IDEAL à Névian**

**le mercredi 12 octobre à partir de 11h30**

RDV à la Mairie, 13 Avenue de la Gare

Un apéritif sera organisé à l'issue de la manifestation





# LEXIQUE

Terme	Définition
Élagage	Opération qui consiste à couper certaines branches d'un arbre ; ces branches coupées (suppression de ce qui est superflu).